



Val de Louyre et Caudeau
Cendrieux
Sainte-Alvère
Saint-Laurent des Bâtons

Val de Louyre et Caudeau, le 23 novembre 2020

Lettre aux apporteurs du Marché aux Truffes de Sainte-Alvère

Objet : marché aux truffes de Sainte-Alvère 2020-2021

20/417 à 468
PhD/AR

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le marché aux truffes 2020-2021 débutera le **lundi 7 décembre 2020**, et se tiendra Place du Marché aux Truffes.

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle un protocole a été mis en place et des aménagements dans l'organisation traditionnelle du marché ont dû être faits. Je vous invite à en prendre connaissance dans le document ci-joint.

L'accueil des trufficulteurs aura lieu comme d'habitude sous la Halle du Marché aux Truffes par la porte côté Rue du Pas de la Mule, **de 8 heures à 9 heures**. Aucun apporteur ne sera accepté après 9 heures.

Le tarif des emplacements est fixé à 5,50 € par marché ou 55 € l'abonnement à la saison.

Les truffes proposées à la vente devront être lavées, brossées et ressuyées correctement, **les degrés suffisants de maturité devront être respectés**. Nous vous demandons de prêter une attention particulière à la maturité des truffes pour faciliter le contrôle et la classification de vos produits.

Terroir de la truffe et de la fraise

Mairie : 22 rue de la République Sainte-Alvère 24510 Val de Louyre et Caudeau 05 53 73 55 80 / télécopie 05 53 73 55 99 / mairie@ville-sainte-alvere.fr

Mairie déléguée : le bourg Cendrieux 24380 Val de Louyre et Caudeau 05 53 03 22 43 / mairie@cendrieux.fr

Mairie : déléguée le bourg St Laurent des Bâtons 24510 Val de Louyre et Caudeau 05 53 22 72 01 / mairie.stlaurentdesbatons.mairie@wanadoo.fr

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune balance alimentaire autre que les balances officielles ne sera autorisée pour les transactions (conformément à la demande du Service de Protection des Consommateurs de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – ex DGCCRF). Les balances alimentaires personnelles pourront être tolérées sur le lieu de vente pour la négociation.

Dans le cadre de notre démarche de développement durable, il serait souhaitable que les informations soient communiquées par mail, si vous possédez une adresse mail merci de bien vouloir nous la communiquer.

En comptant sur votre coopération qui permettra à notre marché de maintenir sa réputation de qualité, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Conseiller Général Honoraire
Philippe OUCENI



Pièces-jointes :

- * Protocole Marché aux Truffes de Sainte-Alvère 2020-2021
- * Rappel du règlement